

AVIS PUBLIC

Décision ministérielle EAU/AUT/24/0509 du 5 septembre 2024 du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité concernant 3 forages géothermiques à Eselborn au nom et pour compte de Monsieur et Madame Rotink-Stephany.
Le public peut prendre inspection de la décision ministérielle et des plans y afférents à la maison communale à Clervaux.

Publication faite en exécution de l'article 24, paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (40 jours)

Clervaux, le 23 septembre 2024
Le bourgmestre
(s) Georges KEIPES

